



MINISTÈRE  
DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
DURABLES  
Service Navigation Rhône Saône



## PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION DE LA SAÔNE

### CARTE DU ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

Planche 4

Communes : St-Jean-de-Losne, St-Usage, Pagny-le-Château, Losne

**Légende :**

- Zone de contraintes faibles
- Zone d'interdiction
- zone de contraintes faibles liée à un aléa faible et/ou une rupture de digue. La cote de référence à appliquer est 181,30m
- Limite externe du champ d'inondation
- Limite communale indicative

Localisation des PK avec cote de la crue de référence en NGF normal à prendre en compte.  
PK203:180,90m